

LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR.

MERCREDI & C^{ie}, EDITEURS-PROPRIETAIRES.

MERCREDI, 7 FÉVRIER 1883

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
7 février 1883

Un crime mystérieux

Enfin, le baron triomphait. Il quitta sa fille et s'empressa de courir à la recherche de Pedro, qu'il trouva à l'entrée du parc, achevant de fumer son cigare. Le Brésilien ne parut ni étonné, ni trop ému, en apprenant le succès du baron.

— Quand je vous ai vu décidé à employer les grands moyens, dit-il, j'étais certain d'avance que vous réussiriez. Maintenant le plus difficile est fait, je crois. Mais il me reste à me faire aimer; certes, il faudrait que je fusse bien maladroit si je n'y arrivais pas bientôt. Contrairement à ce que font généralement les amoureux trop pressés qui s'empresent de faire vivement la cour à leur fiancée, je vais m'éloigner pendant quelques jours. Que pensez-vous de mon idée ?

— Je l'approuve.
— Parfait ! Pendant mon absence, Mlle Henriette aura le temps de réfléchir et de se familiariser peu à peu avec cette pensée du mariage, toujours très sérieuse chez une jeune fille. Et puis je crois que, pour me faire aimer, je ferai plus par mon absence que par ma présence.

— A condition que l'absence ne soit pas de trop longue durée.
— Soyez tranquille, baron, cinq ou six jours seulement.

— A la bonne heure !
Pedro prévoyait, sans doute, qu'il y aurait entre la femme et le mari des scènes violentes auxquelles il ne tenait nullement à assister. D'un autre côté, il se trouvait, au moins momentanément, vis-à-vis de la baronne et d'Henriette, dans une situation délicate et difficile aux embarras de laquelle il échappait en s'éloignant.

Le soir, vers la fin du dîner, il annonça qu'il partirait le lendemain matin. Aussitôt, ne doutant pas que ce départ ne fut la conséquence de son refus, la baronne adressa au jeune homme un regard approbateur et plein de reconnaissance. Mais quand Pedro ajouta : "Je reviendrai dans quelques jours," elle eut un haut-le-corps de surprise, et ses yeux troublés, inquiets, allèrent de son mari au jeune homme et de celui-ci à sa fille, quêtant n'importe quoi qui puisse l'éclairer.

Le baron fit assez bonne contenance, Pedro n'eut point l'air de voir l'inquiétude de la baronne; quand à Henriette, songeuse absorbée, elle restait indifférente à tout ce qui se passait autour d'elle.

La baronne ne comprenait pas, mais, avec son instinct de mère, elle sentait, elle devinait qu'il y avait entre le baron et le Brésilien quelque chose de ténébreux.

En sortant de table, elle prit le bras de Pedro et l'entraîna jusqu'à l'une des extrémités de la terrasse.

— Ainsi, monsieur, lui dit-elle, vous partez demain matin ?
— Oui, madame.

— Pourquoi reviendrez-vous ? demanda-t-elle brusquement, quelles sont donc vos intentions ?

— Madame la baronne sait quel est mon espoir ?
Quoi ! s'écria-t-elle, est ce

que vous l'avez encore cet espoir ?

— Toujours.
— M. de Simaise ne vous a-t-il pas dit ce que je lui ai répondu ?

M. de Simaise ne m'a point caché que vous étiez hostile à nos projets.

— Eh bien, monsieur ?
— Laissez-moi croire, madame la baronne, que, quand vous me connaîtrez mieux, vous reviendrez de vos préventions.

— Mais je n'ai aucune prévention contre vous, monsieur, aucune; je suis convaincue, au contraire, que vous êtes un fort galant homme. Il paraît que vous aimez ma fille !

— Sincèrement, madame, ardemment !

— Je vous crois. Mais je le regrette, monsieur, et j'en suis désolée, car c'est un malheur. Assurément, je ne puis vous en vouloir de la demande que vous avez faite de la main de Mlle de Simaise; mais pour des raisons d'une gravité exceptionnelle, qu'il ne m'est pas permis de vous expliquer—vous les connaîtrez plus tard,—cette union que vous désirez n'est plus possible.

— Une seule raison, madame la baronne, pourrait me faire renoncer au bonheur que je suis sûr de trouver près de Mlle de Simaise avec ta certitude que, de mon côté, je la rendrai heureuse.

— Et cette raison, monsieur ?
— Il faudrait, madame, que je fusse repoussé par Mlle de Simaise.

— Ma fille n'accueillera point votre demande !

— Je suis obligé de vous dire que vous vous trompez, madame la baronne; Mlle de Simaise veut bien me faire l'honneur de m'accepter pour époux.

— C'est impossible ! exclama la pauvre mère stupefaite.

— Pourtant, madame la baronne, c'est la vérité.

— Oh ! fit-elle, en passant ses mains sur son front brûlant comme du feu.

Puis ses bras tombèrent lourdement à ses côtés. Elle était anéantie, écrasée.

— Madame la baronne a-t-elle encore quelque chose à me dire ?

— Non, monsieur, répondit-elle d'une voix à peine distincte et prête à suffoquer, non, je n'ai plus rien à vous dire.

Pedro la salua respectueusement et s'éloigna.

La baronne, sentant qu'elle allait tomber, s'appuya contre un arbre. Sa tête s'inclina sur sa poitrine haletante.

— Le misérable ! prononça-t-elle sourdement. Mais qu'a-t-il donc pu dire à ma fille ? Ah ! il y a là une nouvelle infamie !

XII

LA MÈRE

Quand la baronne se sentit un peu remise de sa douloureuse émotion, elle rentra au château.

Le soir, il était couché, mais il faisait encore jour. Le baron et Pedro se promenaient dans le parc en causant.

— Savez-vous où est ma fille ? demanda Mme de Simaise au premier domestique qu'elle rencontra.

— Mademoiselle doit être dans sa chambre.

La baronne monta rapidement l'escalier de l'étage et frappa à une porte en disant :

— Henriette, c'est moi !

La jeune fille ouvrit aussitôt. A l'agitation de sa mère, elle devina ce qui l'amena.

— Henriette, dit la baronne d'une voix oppressée, que viens-tu d'apprendre ? Pour ne point troubler ta tranquillité, j'avais cru devoir te cacher la demande faite par M. Castora; ton père a été moins discret, lui; il t'a instruite. Mais, ce n'est pas. As-tu vraiment accueilli la demande de ce jeune homme, que nous connaissons à peine ?

— Oui, chère mère.

— Ah ! exclama la baronne, il me fallait entendre cela de ta bouche pour le croire ! Ainsi, sans m'avoir consultée, sans savoir si je ne m'opposais pas à ce mariage, tu as consenti à épouser M. Castora ?

La jeune fille resta silencieuse.

— Ah ! ça, mais tu ne m'aimes donc plus ? s'écria la baronne d'une voix déchirante.

— Oh ! maman, maman ! prononça Henriette d'un ton douloureux en se jetant au cou de sa mère.

La baronne l'embrassa févreusement.

— Oui, ma fille, mon Henriette, murmura-t-elle, oui tu m'aimes encore, tu m'aimes toujours ! Mais, voyons, regarde-moi bien en face... Oui, comme cela. C'est par surprise, n'est pas, qu'on t'a arraché une promesse ? Par cela même tu n'es pas engagée... D'ailleurs, moi, je ne consens pas, je ne consentirai jamais. Nous reverrons ce M. Castora d'où il vient.

— Chère mère, répondit doucement Henriette, j'épouserai M. Castora.

— Oh ! malheureuse enfant ! mais tu ne l'aimes pas, cet homme !

— Pas encore, ma mère; mais je l'aimerai.

— Non, non, c'est impossible, tu ne peux pas aimer M. Castora, puisque tu en aimes un autre.

La jeune fille tressaillit dans tout son être.

— Un autre ! fit-elle.

— Oui, répliqua la baronne avec force, tu aimes Jean Loup, celui qui t'a sauvé la vie, qui t'a rendue à ta mère, c'est Jean Loup que tu aimes !

Henriette était atteinte au cœur, elle eut pourtant la force de répondre, mais d'une voix défaillante :

Il y a en moi, pour Jean Loup, une vive reconnaissance, que je garderai toujours, ma mère; mais... mais je ne l'aime pas.

Henriette prononça ces derniers mots d'une voix si faible que sa mère les entendit à peine.

— Tu dis que tu n'aimes pas Jean Loup, Henriette; est-ce bien cela que tu viens de dire ?

La jeune fille répondit par un mouvement de tête.

— Tu mens ! tu mens ! exclama la baronne.

Sous le regard enflammé de sa mère, Henriette courba la tête et, à bout de force, laissa couler ses larmes.

— Ah ! reprit Mme de Simaise, tu ne peux plus te défendre. Te voilà vaincue !

La jeune fille se redressa.

— Ma mère, prononça-t-elle d'une voix douce, lentement, j'épouserai M. Castora !

— Non, non !

— Avec votre consentement, que vous donnerez, chère mère !

Battle Creek, Mich., 31 janv. 1879.

MESSIEURS.—Ayant souffert pendant plusieurs années d'indigestion et de débilité générale, de l'avis de mon médecin j'ai fait usage des Amers de Houblon, et je dois dire qu'ils m'ont guéri presque immédiatement. Je suis content de pouvoir témoigner en leur faveur.

THOS. G. KNOX.

SOUVENEZ-VOUS DE CECI

Si vous êtes malade, les Amers de Houblon vous rétabliront certainement quand tous les autres remèdes auront été inutiles.

Si vous êtes constipé ou dyspeptique, ou si vous souffrez d'aigreur d'estomac ou de nombreuses maladies de l'estomac ou des intestins, c'est votre faute si vous restez malade, car les Amers de Houblon sont un remède puissant pour toutes ces douleurs.

Si qu'une maladie des reins vous ravage, cessez de fêter la mort de ce moment, et guérissez-vous avec les Amers de Houblon.

Si vous souffrez de maladie nerveuse, vous trouverez dans l'usage des Amers de Houblon un baume précieux.

Si vous avez la peau rude, pustuleuse ou jaunâtre, la respiration mauvaise ou difficile, enfin si vous vous portez misérablement, les Amers de Houblon vous donneront une belle peau, sang riche, excellente respiration, santé et confort.

En peu de temps, ils guérissent toutes les maladies de l'estomac, intestins, sang, foie, nerfs, reins, maladies de Bright, 5,000 seront payés pour un cas qu'ils n'auront pas guéri ou soulagé.

Ce pauvre malheureux percus, homme, femme, sœur, mère ou fille peut devenir l'image de la "santé en faisant usage de quelques bouteilles des Amers de Houblon qui coûtent une bagatelle. Les laissez-vous souffrir ?

KIDNEY-WORT

Le grand remède pour le rhumatisme de même que pour toutes maladies douloureuses des

Rogons, Foie et Intestins.

Nettoie le système du poison mordant qui cause les douleurs terribles que les rhumatismes seuls du rhumatisme peuvent comprendre. Des milliers de cas de la plus mauvaise forme de cette terrible maladie ont été soulagés promptement, et en peu de temps parfaitement guéris.

Prix \$1 liquide ou sec vendu par tous les pharmaciens. Se envoyé par la maille, Wells, Richardson & Co Burlington, Vt.

KIDNEY-WORT



Composé Végétal

Lydia Pinkham

Cure positive pour toutes les maladies pénibles et les faiblesses si communes chez notre meilleure population de sexe féminin.

Un remède pour la femme. Découvert par une femme. Préparé par une femme. Les médecins en font usage et le prescrivent volontiers.

Il éloigne la faiblesse, la flatuosité, le tout tout désir peu stimulant et reuffe de l'estomac.

Ce sentiment de lourdeur, cette pesanteur dans le dos est toujours sûrement guérie par son usage.

Pour la guérison des douleurs de reins, des deux sexes, ce composé n'a pas d'égal.

Le purificateur du sang de Lydia E. Pinkham extirpera tous vestiges des humeurs du sang et donnera en même temps de la force au système de l'homme, de la femme ou de l'enfant. Insister pour l'usage.

Elles guérissent la constipation, chassent la bile et débarrassent le foie. 25 cts la boîte.

Vendu par tous les droguistes. Fabrique à Sarsaparil, P. J.—Pour le commerce s'adresser au droguiste de gros 26 mai 1882.—la

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mails

Canadiennes et des Etats-Unis

1883 Arrangements d'hiver 1883.

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, bâtis sur la Clyde, à double entrée. Ils sont construits à compartiments étanches, surpassent les autres en force, rapidité et confort, renforment toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer, et ont fait le plus court traversé.

Vaisseau, Tonnage, Commandants.

NUMIDIAN.....	6100	(en construction)
PARSIAN.....	5400	Capt J. A. Wylie
SARDINIAN.....	4650	Capt J. E. Dutton
POLYNESIAN.....	4300	Capt R. Brown
SABMATIAN.....	3500	Capt J. Graham
CIRCASSIAN.....	4000	Lt. Smith, R. N. R.
MORAVIAN.....	3650	Lt. Archer, R. N. R.
PERUVIAN.....	3400	Capt J. Ritchie
NOVA SCOTIAN.....	3000	Capt Richardson
HIBERNIAN.....	3434	Capt Hugh Wylie
CASPIAN.....	3200	Lt. Thompson, R. N. R.
AUSTRIAN.....	2700	Lt. R. Barrett, R. N. R.
NESTORIAN.....	2700	Capt. D. J. James
PRUSSIAN.....	3000	Capt A. McDougall
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt J. Park
HANOVERIAN.....	4000	Capt J. G. Stephen
BUNOSAIRES.....	3800	Capt J. Scott
COBAN.....	4000	Capt Barclay
GRECIAN.....	3600	Capt Le Gallais
MANITOBIAN.....	3150	Capt Macnicol
CANADIAN.....	2600	Capt C. J. Menzies
GENEVAN.....	2800	Capt John Brown
WALDENSIAN.....	2600	Capt Moore
LUCERNE.....	2800	Capt Kerr
NEWFOUNDLAND.....	1500	Capt Mylius
ACADIAN.....	1300	Capt McCraith

Les Steamers de la Maille de LIVERPOOL, partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de Boston et BALTIMORE alternativement, et d'HALIFAX tous les SAMEDIS, (arrivant à Lough Foyle pour embarquer et débarquer les passagers et les mailles allant en Irlande ou en Ecosse ou en venant), et de LIVERPOOL pour PORTLAND tous les SAMEDIS alternativement faisant escale à QUEENSTOWN en venant d'Angleterre, partant d'HALIFAX

POLYNESIAN.....	Samedi, 20 janv.
SARDINIAN.....	Samedi, 27 janv.
PABSIAN.....	Samedi 7 lev.

Prix de passage de Québec via Halifax :

Cabine.....	\$81 65, \$78 et \$88
(selon les accommodements)	
Intermédiaire.....	\$45.00
Entrepont.....	\$31.00

Prix de Passage de Montréal, via Portland :

Cabine.....	\$57.50 \$77.50 et \$87.50
(selon les accommodements)	
Intermédiaire.....	\$45.00
Entrepont.....	\$31.00

LIGNE DE GLASGOW

Pendant la saison d'hiver, un steamer fera chaque semaine le voyage de GLASGOW à PORTLAND ou BOSTON (via Halifax quand il sera nécessaire), et chaque semaine directement de Boston ou Portland à Glasgow, comme suit :

DE BOSTON :

WALDENSIAN..... Samedi, 13 janv.

DE PORTLAND :

NESTORIAN..... Samedi, 20 janv.

Connaissances directes données à Liverpool et Glasgow et à tous les ports du continent, pour tous les points des Etats-Unis et du Canada, et de toutes les stations de la Canada et des Etats-Unis pour Liverpool et Glasgow.

ALLANS, RAE et C^{ie}, Agents.
13 janv. 1883.

A VENDRE

Une bonne sleigh double pour deux chevaux avec belles peaux d'ours.

Plusieurs autres sleighs simples de différents modèles.

Cinq wagons pour charretiers. Le tout vendu à bonne condition.

S'adresser à

M. C. CAUCHY, rue St-George.

21 déc. 1882.

FUMEZ LE

GOLDEN LEAF

MANUFACTURÉ PAR

B. Houde & Cie.

" LE QUOTIDIEN "
Journal du soir
PARAISANT TOUS LES JOURS
Prix de l'abonnement:
Un an \$2 50
Six mois 1 25
Trois mois 65
Tous des annonces:
Première insertion - 10 cts. la ligne.
Insertion subséquente - 5 " "

LEVIS, 7 FEVRIER 1883

ÇA ET LA

Aujourd'hui, le peuple cesse ses divertissements. C'est le mercredi des cendres, le extrême enfin, le saint temps de pénitence va commencer.

En ce jour triste et sombre, l'orgueil des hommes est confondu.

Ce matin, une foule de personnes étaient agenouillées sur les dalles du temple saint, la brillante jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse, tous abaissant leur front orgueilleux vers la terre.

Le prêtre mettait sur leurs têtes la cendre bénite pour leur rappeler leur origine et leur fin.

La cérémonie a été très imposante.

Voici un état des revenus et des dépenses des fonds consolidés du Dominion tel que fourni par le département des finances le 31 janvier dernier :

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes Revenus des douanes, Accises, Bureaux de Poste, Travaux Publics, etc.

On a beaucoup parlé des princes d'Orléans depuis l'arrestation du prince Jérôme et surtout depuis la menace d'expulsion suspendue sur la tête de tous les prétendants au trône de France et leur famille.

Il n'est pas hors de propos de faire connaître à nos lecteurs les noms des cinq membres de la famille royale qu'il y a actuellement dans l'armée républicaine. Ce sont :

- 1o Le duc de Nemours, général de division du cadre de réserve;
2o Le duc d'Aumale, général de division, ancien commandant du 7e corps d'armée, actuellement disponible;
3o Le duc de Chartres, colonel du 12e régiment de chasseurs à cheval, en garnison à Rouen;
4o Le duc d'Alençon, capitaine commandant au 12e régiment d'artillerie, en garnison à Vincennes;
5o Le comte de Paris, lieutenant-colonel de l'armée territoriale (à la suite).

Jusqu'à aujourd'hui nous connaissons peu de détails sur les derniers moments de feu Sir Hugh Allan, les parents du défunt parlent avec beaucoup de réticence sur ce sujet. Quelques amis intimes de la famille, ont reçu des informations d'Écosse sur la mort subite du regretté baron de Ravenscrag. Pendant la matinée du 11 décembre Sir Hugh et son fils, M. Bryce Allan, étaient ensemble dans la chambre qu'ils occupaient dans leur hôtel à Edimbourg. Sir Hugh demanda à son fils de sortir pour lui acheter une paire de chaussures en caoutchouc pendant qu'il écrivait une lettre à M. W. Rae, son beau frère.

M. Allan sortit de l'hôtel et revint après une courte absence. Il trouva son père assis près d'une table. Il avait les deux coudes sur la table et sa tête reposait sur ses deux mains. Ne voulant pas le déranger, il garda le silence pendant une couple de minutes, mais, inquiété par le mutisme prolongé de son père, il adressa la parole et ne reçut aucune réponse. Il s'approcha de lui et constata avec une surprise et une émotion douloureuse qu'il avait rendu le dernier soupir. Sur la table il vit la lettre ou le défunt n'avait tracé que les mots: "My dear William."

Avant de quitter le Canada Sir Hugh avait dit à un ami qu'il ne s'était jamais senti mieux portant. Quelques jours avant la mort de Lady Allan il avait déclaré à des intimes: "Il n'y a pas à Montréal, je crois, une personne jouissant d'une meilleure santé que moi, à l'exception peut-être de ma femme."

Nous extrayons les lignes suivantes des Annales Catholiques :

"Un pieux usage s'est introduit au Canada. Aussitôt qu'on travaille à ouvrir une nouvelle voie ferrée, l'évêque députe un prêtre pour suivre les travailleurs (la plupart du temps à travers la forêt.) Ce prêtre a souvent à parcourir 10, 15, 20 lieues de route à peine ébauchée à travers des forêts vierges. Chaque dimanche, souvent aussi en semaine, il réunit les travailleurs sous une tente, leur dit la messe, leur donne une instruction et entend leurs confessions; il va ainsi d'un groupe à un autre. Les ouvriers font une collecte entre eux, et elle suffit amplement à défrayer toutes les dépenses du missionnaire.

" Il n'est pas rare que les entrepreneurs protestants soient les premiers à demander à l'évêque le service d'un prêtre qui est une garantie de bonne conduite."

LÉGISLATURE PROVINCIALE

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Séance du 6 février 1883.

L'Orateur occupe le fauteuil à 3.30 heures p. m.

M. GAUTHIER présente le premier rapport du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, dont il a été élu président. Le quorum est réduit à sept membres. Ce rapport est adopté.

Les projets de loi suivants subissent leur première lecture. L'hon. MOUSSEAU dépose un projet de loi pour étudier les dispositions de l'acte 32 Victoria, chapitre 73, relatif aux vicariats et préfectures apostoliques.

Le moteur fait remarquer qu'en l'année 32 Victoria, on a adopté une loi constituant les diocèses de Québec, Montréal et Bytown; en 1869, les autres diocèses furent constitués légalement. Les vicariats et les préfectures apostoliques établies depuis ce temps qui ne sont pas constituées légalement, le seront par le nouveau projet de loi.

L'hon. MERCIER.—Pour incorporer la compagnie du chemin Verchères, St-Hyacinthe et Richelieu. M. GAUTHIER.—Pour incorporer la compagnie du chemin de fer Québec et Pontiac.

M. ST-HILAIRE.—Pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Saguenay et du lac St-Jean.

M. LAVALLEE.—Pour permettre la construction d'une église et d'un presbytère à St-Charles Borromée, comté de Joliette.

M. DESCHENES.—Pour incorporer la compagnie du chemin de fer St-Laurent et Temiscouata.

Sur motion de M. MOUSSEAU la chambre se forme en comité général sur le bill No. 11 concernant la pétition de droit.

Les quatre premières clauses sont adoptées sans discussion.

A la cinquième clause qui se lit comme suit :

" La pétition est déposée entre les mains du secrétaire de la province qui la soumet au lieutenant-gouverneur pour qu'il puisse la prendre en considération et, s'il le juge à propos, ordonner que droit soit rendu. " Il n'est payé aucun honoraire pour le dépôt ou la remise de la pétition."

L'hon. MERCIER propose l'amendement suivant: " Si tel ordonnance n'est pas donnée par le lieutenant-gouverneur dans le délai de deux mois après la présentation de la requête, le réclamant, après quinze jours d'avis au procureur-général, pourra s'adresser à un juge de la cour supérieure qui décidera si la requête doit être prise en considération par le gouvernement."

L'hon. MOUSSEAU fait voir le danger auquel on s'exposerait en adoptant une pareille motion. Il dit qu'en Angleterre où l'on s'y entend en fait de droit constitutionnel, la réclamation est présentée à la justice et dans cette province le lieutenant-gouverneur est aussi censé représenter la justice. Pourquoi essayer d'enlever les prérogatives du lieutenant-gouverneur pour les donner à un juge d'une cour.

En Angleterre, cette loi a bien fonctionné jusqu'à présent, ainsi qu'à Ottawa et à Toronto. Il ne voit pas comment ce nouveau projet de loi basé sur ceux déjà mentionnés serait dangereux, comme le dit le chef de l'opposition; c'est pourquoi il s'oppose entièrement à l'amendement.

L'hon. BLANCHET constate que l'amendement du chef de l'opposition donnerait plus de pouvoir à un seul juge que n'en a le gouvernement qui est reconnu comme le plus haut tribunal administratif du pays.

En réponse à M. MERCIER il dit que pour conserver leur indépendance il ne faut pas mettre les juges en conflit avec le pouvoir administratif.

Les hon. MM. Irvine, Wurtele et Beau-bien continuent la discussion. Puis l'amendement est rejeté sans division.

L'hon. MERCIER s'oppose à l'article 6 qui oblige les pétitionnaires à produire leurs documents au bureau du protonotaire du district de Québec, parce qu'il trouve injuste qu'un sujet soit obligé de venir à Québec pour fier sa pétition de droit lorsque la cause origine d'un autre endroit. Il propose en conséquence que la pétition soit déposée entre les mains du secrétaire provincial et que la dite cause soit prise en considération par la cour supérieure du district où demeure le requérant, si le lieutenant-gouverneur ordonne de procéder.

L'hon. MOUSSEAU dit que s'il avait voulu faire du favoritisme, il aurait pu choisir, au lieu du district de Québec, celui de Montréal, où il a encore des amis.

Il dit que c'est un principe admis, de la plus haute antiquité, que la poursuite se fait au domicile du défendeur. Ce principe existait même dans le droit romain.

L'hon. BLANCHET dit que les amendements de l'hon. chef de l'opposition sont une contradiction flagrante de la conduite et des vues des libéraux qui ont adopté la loi concernant la pétition de droit à Ottawa, sous le régime du gouvernement MacKenzie, et qui a servi de base au projet de loi actuellement soumis.

Le gouvernement libéral d'Ontario a aussi approuvé le même principe du bill. Il est anxieux de connaître l'accueil que lui feront ses amis en apprenant qu'il a combattu leurs principes.

Il cite la section 2 de l'acte des terres adopté, en Angleterre, en 1860, pour prouver que le principe du projet de loi en question est le même que celui de Londres. Il ne craint pas de dire qu'il y a une forte présomption dans cet amendement.

Le gouvernement exige les garanties nécessaires pour assurer le paiement des frais qu'occasionnerait tel procès afin que ces frais ne soient pas, plus tard, payés par le gouvernement, malgré l'affirmation du contraire, de la part du chef de l'opposition, je dirai que cet amendement implique rien autre chose qu'un vote de non confiance dans l'administration actuelle, parce qu'il doute de l'impartialité du gouvernement dans ces circonstances et qu'il lui prête des intentions qu'il n'a pas.

L'orateur fait allusion à certains projets de loi proposés par l'hon. M. Mercier sous le gouvernement Joly et qui ont été désavoués.

Il termina en exposant les inconvénients d'un semblable principe qui obligerait à transporter une quantité de documents des plus précieux à des distances considérables, ce qui n'est guère pratique. Après quelques remarques de plusieurs députés, l'amendement est mis aux voix et perdu par 36 contre 7.

L'hon. FLYNN président du comité fait rapport de ses travaux et demande que l'adoption du rapport soit remis à mercredi prochain.

La chambre se forme en comité général pour prendre en considération le projet de loi relatif à l'entretien des prisons communales.

L'hon. BEAUBIEN s'oppose à l'adoption de la clause 6 parce qu'il croit qu'elle comporte qu'un prisonnier sera puni deux fois par une amende et par la prison.

L'hon. WURTELE répond que tel n'est pas l'objet de la 6e clause. Il s'agit ici de faire rembourser ce qu'un prisonnier a coûté à la municipalité, et ce n'est pas une amende.

Après discussion à laquelle prennent part MM. Beau-bien, Mercier, Duhamel, Joly et Flynn, le comité rapporte progrès et demande à siéger de nouveau jeudi.

La chambre s'ajourne à 6 heures jusqu'à jeudi.

TELEGRAPHIE

FRANCE

Paris, 6 fev.

On dit que le Sénateur Challe-mel Lacroix vient d'accepter conditionnellement un portefeuille dans le nouveau cabinet.

Des personnes bien renseignées prétendent qu'au Sénat le projet de loi pour la proscription des prétendants va être l'objet d'une nouvelle et très vive discussion. Elles ajoutent que Fallières est déterminé à donner sa démission comme président du conseil et que Jules Grévy va être appelé à réorganiser le cabinet.

Le prince Jérôme a dit qu'il n'aspirait pas à la dynastie française de droit divin.

M. Fallières a quitté le lit aujourd'hui pendant l'espace d'une heure. C'est un bon signe, mais il ne pourra pas se trouver au Sénat pendant le débat sur le projet de loi relatif à l'expulsion.

Le prince Krapotkine souffre d'une congestion cérébrale.

La commission du Sénat a discuté aujourd'hui le projet d'expulsion. M. St-Hilaire a condamné le projet comme étant inutile, injuste et dangereux.

— Quel que soit le vote du Sénat sur le projet de loi relatif à l'expulsion des prétendants, Thibaudeau, ministre de la guerre, priera Grévy de signer un décret plaçant les princes d'Orléans sur la liste de retraite de l'armée.

Halifax

Halifax, 6 fev.

Otto S. Weeks, député, a été traduit de nouveau en police correctionnelle pour avoir tiré un coup de revolver sur sa femme. Il a plaidé non-coupable et a été remis en liberté moyennant de bonnes cautions jusqu'à ce qu'il subisse son procès.

St-Jean, N.-B.

6 février.

Le Globe annonce qu'il y a été tué 17 personnes sur le chemin de fer Inter-colonial pendant l'année 1882, dans la province du Nouveau-Brunswick. On a aussi enregistré 28 noyades, et 33 autres morts accidentelles.

Montréal

6 février.

Sénécal, Cadieux, & Cie., épiciers, sont en faillite. Ils demandent du dédit. Ils ont parait-il un surplus de \$20,000.

— On s'attend à plusieurs faillites, d'ici à quelques jours, pour un montant considérable.

— L'influenza parmi les chevaux de cette ville augmente rapidement.

— On a reçu ici aujourd'hui une lettre de l'honorable M. Chapleau, de Los Angeles, disant qu'il trouve le climat favorable et que sa santé s'améliore considérablement, mais qu'il ne retournera pas à la capitale avant le mois de mai.

Ottawa.

6 février.

Dans le nouveau parlement, il y a 90 députés qui n'ont pas encore occupé de sièges dans la Chambre des communes.

— Les imprimeurs, employés au département des impressions parlementaires, ont pris arrangements avec leurs patrons.

— La commission chargée de décider du mérite de la réclamation de M. Bertrand contre le chemin de fer de l'Inter-colonial, sur la section 9 à 15, a siégé de nouveau.

États-Unis.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier.

Le mardi gras a été célébré aujourd'hui par les fêtes ordinaires et par de grandes démonstrations dans les rues. On compte 25,000 visiteurs ici.

"Buchupaiba."

Guérit rapidement et radicalement tous les maux de roignons, de la vessie et des organes urinaires toujours si souffrants. \$1. Chez les droguistes.

NOUVELLES GENERALES

D'après les rapports du recensement des États-Unis arrivés à Ottawa le nombre des citoyens nés au Canada qui habitent les États-Unis est de 713,275.

Voici la répartition d'après les provinces :

Table with 2 columns: Province and Population. Includes Ontario et Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile de St-Jean-Edouard, Autres parts.

Total..... 713,275

— Une assemblée générale des actionnaires du chemin de fer de la Rive Nord, doit avoir lieu, à Montréal, prochainement, pour ratifier les arrangements conclus avec le Grand-Tronc et pour l'émission de débetures.

"Rough on rats."

Chassez les rats, souris, coquerelles, mouches fourmis, bêtes, punaises, suisses, taupes, 15 cts. Chez les Droguistes.

COURRIER DE LEVIN.

Note personnelle.—L'hon. J. G. Blanchet est parti ce matin pour Ottawa.

Nouveaux détails.—Poulin qui a trouvé la mort dans des circonstances si malheureuses, n'était pas de Lévis, mais bien du Saut Montmorency. Il était employé dans un chantier de M. Hall, sur le Saint-Maurice.

On sait que cet infortuné a été trouvé sans connaissance à une quinzaine de pieds de la gare de Trois-Rivières. Ce fait inspire à notre confrère du Constitutionnel les réflexions suivantes :

" Tous nos lecteurs se demanderont avec nous, comment il peut se faire qu'un malheureux pris ainsi de maladie, incapable par lui-même de se protéger, passe deux heures sur la neige sans qu'un seul des employés sur les lieux viennent à son secours. Il y a ici nécessairement une lacune des plus révoltantes et au nom de l'humanité, nous demandons qu'il y ait au moins un gardien chargé de surveiller les abords de la gare à l'arrivée des trains. Nous avons une police active, qui ne désire que rendre service. Pourquoi n'y aurait-il pas un constable payé par la compagnie, à l'arrivée de chaque convoi ?

" Nous ne vouons rendre personne responsable de la mort de cet infortuné Poulin, mais il est un fait certain, c'est que nous n'aurions pas à enregistrer cette mort tragique s'il eut été secouru plus tôt."

Règles pour l'observation du carême.

— Voici les règles pratiques pour l'observation du saint temps du carême dans cette province :

Par un indult du 7 juillet 1844, N. S. P. le Pape Grégoire XVI a jugé à propos de régler pour ce diocèse, concernant l'abstinence et l'usage de la viande pendant le carême.

Suivant la teneur de cet indult, on doit, pendant ce saint temps, faire maigre; 1o le mercredi des cendres et les trois jours suivants; 2o tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines; le dimanche des Rameaux et les six autres jours de la semaine sainte. Le même indult permet l'usage de la viande tous les autres dimanches du carême, ainsi que les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines, mais dans ces derniers jours on ne peut faire qu'un seul repas en gras et il est défendu de faire usage de poisson à ce repas.

En vertu du même indult, il est aussi permis, les jours d'abstinence, 1o de faire frire du poisson ou des œufs avec de la graisse ou même avec du lard, pourvu que l'on ne mange pas le lard; 2o de faire bouillir du lard dans la soupe ou d'y mettre de la graisse ou du saindoux; 3o de faire bouillir de la pâte dans la graisse, ou de faire entrer de la graisse dans la confection des pâtisseries.

On peut aussi, le matin des jours de jeûne prendre quelques bouchées de pain et un peu de thé, de café, de chocolat ou de quelque autre breuvage; 2o le soir des jours de jeûne où il est permis de faire un repas gras, on peut manger la soupe même grasse qui serait restée du dîner (cette dernière permission s'étend à toutes sortes de personnes).

Enfin ceux qui, à raison de leur âge, ou de leurs travaux sont exempts du jeûne, peuvent, aux jours de jeûne, où le gras est permis, manger gras à tous les repas.

Non seulement pendant le carême, mais tous les jours magres de l'année, il est permis de se servir, dans la préparation des aliments magres, du gras de lard, de bœuf, de mouton, de poulet et autres volailles.

Agriculture.—L'agriculture, cet art d'arracher au sol le plus grand revenu net d'une surface donnée, est une ressource inépuisable: il n'y a qu'à la solliciter pour qu'elle fasse jaillir de son sein des trésors inconnus. Activité, travail opiniâtre, persévérance, sagacité, voilà ses vertus théologiques; méditations, leurs enseignements, qu'elles nous servent de guide. Nous verrons alors disparaître ces heures difficiles pour ne saluer qu'une succession de vic facile,

d'aisance, de richesse. Demandons à des vœux variés cette prospérité qui nous fuit, essayons même de l'association, réunissons nous en colonies agricoles, et nous pouvons être sûrs qu'avant longtemps nous serons heureux et fiers d'exercer l'art si noble de l'agriculture qui permet à l'homme de jouir de la plus parfaite indépendance, car par son travail il commande le respect de tous.

— " Les hommes ne sont que les témoins déseillés dans leur propre cause." La louange du Kidney-Wort vient de la bouche de ceux qui se sont mis forts et vigoureux par son usage. Ecoutez: " Il guérit tout le monde," écrit un droguiste. " Le Kidney-Wort est la médecine la plus populaire que nous vendons." Cela doit être de droit car aucun autre remède n'a une action aussi directe sur le foie, les intestins et les roignons.

— Une centenaire.—Une vieille femme âgée de 107 ans est morte récemment à Shefford, laissant une nombreuse postérité. Elle comptait 120 enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants.

— De vos vieux articles, faites-en des œufs ou employant le Diamond Dyes, et vous serez content. Toutes les couleurs à la mode pour 10 cents.

Statistique.—Au bureau du registraire du comté de Shefford on a enregistré pour l'année 1882, le nombre de documents suivants: hypothèques 199, changements de propriétés 783, contrats de mariage 24, testaments 40, quittances 460, autres documents 209. Total 1,815. On a employé pour \$454 d'estampilles.

— Le composé végétal de Lydia E. Pinkham est placé au premier rang parmi les meilleurs remèdes pour toutes les douleurs particulières aux femmes.

Elections.—On nous écrit de Paspébiac, Baie des Chaleurs, que messieurs George Viel, Samuel Lussel, et John Hocquart ont été élus conseillers municipaux, et qu'à une assemblée spéciale du conseil M. George Viel a été réélu maire.

— La "torquette Myrtle Navy" représente parfaitement tout le plan sur lequel il est fabriqué. Il n'y a pas la partie d'un cent employé pour unique apparence. Elle n'est ni enveloppée dans des feuilles de plomb, ni faite sous aucune forme particulière, ni placée dans aucune boîte de luxe, ni soumise à aucune dépense dans le but d'attirer l'attention. Les manufacturiers croient avec raison que le tabac ne se vend pour un ornement, mais pour fumer, et qu'alors toutes dépenses extérieures est diminuée sur la valeur du tabac. Le public a témoigné en sa faveur, il préfère payer pour un article de qualité supérieure plutôt que pour un ornement qui n'est pas à sa place.

Fête légale.—Aujourd'hui, fête légale, les Chambres ne siègent pas, les ban-

LES MÈRES NE SAVENT PAS.—Combien d'enfants sont punis pour être grossiers, méchants et indifférents aux instructions ou récompenses, seulement parce qu'il sont en mauvaise santé. Une femme intelligente disait d'un enfant de cette nature: " Les mères devraient savoir que si elles donnaient une petite portion des Amers de Hebbion deux ou trois fois par semaine, les enfants seraient tout ce qu'elles désirent."

Sur la glace.—Depuis hier un grand quez et les bureaux publics sont fermés. nombre de chaloupes montées sur patins parcouraient le pont de glace en tout sens.

Plusieurs ronds à patiner sont ouverts aux amateurs. On trace deux hippodromes et un chemin qui conduit de Québec au Grand-Tronc.

La corporation de Lévis a balisé le chemin jusqu'à la moitié du fleuve. Reste à la corporation de Québec d'en faire autant.

Un cheval a encore enfoncé dans la glace, hier, sur la rive nord.

— Le débarcadère du côté de Québec est terminé.

Mairie.—M. Paschal Taché, avocat, a été élu unanimement maire de Kamouraska.

La température.—La neige tombe toujours et en abondance. Nous allons en avoir une bonne bordée. Et après cela, la tempête, si toutefois les prophéties de Wiggits se réalisent.

E. LARUE, agent de machines à coudre, No. 9, Côte du Passage, Lévis, recherche ses pratiques de l'encouragement libéral qu'elles lui ont donné jusqu'à aujourd'hui et il invite le public en général de lui faire une visite pour se convaincre de ses bas prix. Il a toujours en mains un assortiment de machines à coudre Raymond, Singer, Wanzler, Wilson, Royal, Weed et White qui'il vendra à des prix très réduits ainsi que l'huile, les aiguilles, tournevis, etc. Le sousigné s'occupe aussi de la vente des pianos, harmoniums, orgues, accordéons, etc. Aussi réparations des instruments musicaux et machines à coudre. Le tout exécuté avec promptitude.

Lévis, 6 février, (6 fois.)

Maritime.—Le paquebot *Sarmatian* est arrivé à Halifax, hier matin, à neuf heures. Au nombre des voyageurs se trouvaient M. E. Chouinard, de la maison Hamel et frères. Les malles ont été reçues à Québec et seront distribuées cette après-midi.

—Un épais brouillard a retenu le *Patriote* à Halifax jusqu'à dimanche matin.

—On mande de Saint-Jean, Terre-Neuve, que le steamer *Valetta* est arrivé de Boston ce matin, couvert de glace. Son voyage a duré seize jours. Pendant neuf jours, il a été emprisonné dans les glaces en aval des côtes de la Nouvelle-Écosse.

L'équipage a beaucoup souffert du froid et est à moitié gelé. Les côtes de Terre-Neuve et le havre de Saint-Jean sont comme en été.

—Durant le mois de janvier, 439 bâtiments ont jeté l'ancre dans le port de New York. Sur ce nombre, on compte 152 steamers, 29 navires, 115 barques, 71 brigantins et 72 goélettes. Voici les chiffres pour le même mois des années précédentes: En 1882, 409; 1881, 487; 1880, 562; 1879, 587; 1878, 594; 1877, 495. Cela va presque toujours en diminuant.

Hommes decharnés.

Le "Bénévoleur de la santé de Wells" (Wells' Health Renewer) donne de la vigueur, et de la santé, guérit la dyspepsie, l'impuissance et la débilité sexuelle. \$1.

COURRIER DE QUEBEC.

Assemblée.—A l'assemblée des contribuables de la municipalité Saint-Sauveur, tenue dimanche, l'immense majorité s'est prononcée contre la demande d'une charte pour ériger la municipalité en ville.

On a refusé d'entendre la lecture du projet de loi soumis à la législature à cette fin.

Municipal.—A une assemblée du conseil de la municipalité de Québec, M. N. N. Ross a été réélu maire.

Vente.—On dit que M. Sénécal a payé \$1,600,000 les propriétés de M. Hall.

Abrimes.—On a sonné deux alarmes pour feux de cheminées dans la journée d'hier.

L'hôtel Québec.—A une assemblée générale des actionnaires de la compagnie de l'hôtel Québec, messieurs P. Garneau, R. R. Doherty, L. A. Sénécal, Andrew Thompson et Owen Murphy ont été nommés directeurs pour les prochains douze mois.

Élections.—La compagnie des tramways de Québec a réélu, pour les prochains douze mois, les directeurs dont les noms suivent: Messieurs M. Connolly, Chs. Saint-Michel, G. Lemoine, W. Moore, H. O'Connor, G. R. Renfrew et W. Withall. A une assemblée subséquente, messieurs Withall et Connolly ont été nommés président et vice-président.

Assaut.—Hier au soir, le sergent Murray et les agents Coleman et Buteau ont été cruellement maltraités sur la rue Saut au matelot. Ayant vu un rassemblement de jeunes gens vis-à-vis le bureau des mesureurs de bois, les hommes de police leur ordonnèrent de se disperser.

Cette troupe de gamins, nous n'avons pas besoin de le dire, était composée de *Mardi-Gras*. Ils refusaient d'obéir et la bagarre commença entre eux et les gardiens de la paix.

Ceux-ci firent leur devoir, mais furent égarés sous le nombre des bandits. Coleman et Murray ont reçu de sérieuses blessures à la tête qui les ont obligés à quitter leur poste.

On dit que Bennett, le chef de la bande, a été arrêté.

Association de vigilance.—L'assemblée annuelle de cette association a eu lieu à l'hôtel de ville, hier au soir. Il y avait un bon nombre de membres du clergé et plusieurs citoyens distingués.

Monsieur l'archevêque présidait la séance. Au cours de ses remarques, Sa Grandeur a dit qu'il lui était inutile de parler des mauvais résultats de l'intempérance. Si nous le pouvions, il serait désirable de l'abolir, mais malheureusement cela est impossible. Il est donc nécessaire d'employer tous ses efforts pour la combattre, afin d'en diminuer les maux.

L'association doit d'abord voir à ce que des licences ne soient données qu'à des personnes qui offrent de bonnes garanties pour le maintien de l'ordre. Ensuite, elle doit s'assurer de la nomination d'officiers chargés de voir à ce que la loi concernant la vente des liqueurs soit exécutée, car sans cela toutes les lois deviennent inutiles.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant:

Président.—W. Marsden, M. D.
Vice-président.—Dr. N. E. Dionne.
Secrétaires.—T. J. Molony et Victor Laverne.

Trésorier.—James Wood.
Comité central.—Peter Johnston, François Kirouac, Félix Carbray, député, Théophile Béland, colonel James Pope, François Lachapelle.

Sa Grandeur monseigneur a été prié de rester patron et membre honoraire de l'association.

Après cela, on a passé plusieurs résolutions relatives à la loi des licences. L'une d'elles autorise les officiers de l'association à nommer un comité pour préparer des amendements à l'acte des licences et de solliciter le gouvernement pour qu'il les approuve.

Après un vote de remerciements à monseigneur Taschereau pour l'intérêt qu'il porte à l'association et les efforts qu'il a faits pour sa prospérité, l'assemblée a été ajournée.

Institut Canadien.—Les élections des officiers de l'Institut canadien pour l'année courante ont eu lieu hier soir; voici quel en a été le résultat:

Président-Honoraire.—L. H. Fiset.
Président Actif.—d. J. J. B. Chouinard.

Vice-Président.—Al. Tarotte, Al. Pouliot.

Trésorier.—L. P. Sirois.

Assistant-Trésorier.—J. E. Bardy.

Secrétaire-Archiviste.—E. Myrand.

Assistant-Secrétaire.—Archiviste.—Thomas Chapais, Victor Lemieux.

Secrétaire Correspondant.—J. Fremont.

Assistant-Secrétaire Correspondant.—L. P. Pelletier, J. E. Prince.

Bibliothécaire.—Dr. A. Vallée.

Curateur du Musée.—D. J. A. Verner.

Barreau de Direction.—Le président-actif, les vice-présidents, le trésorier, le secrétaire-archiviste, le secrétaire correspondant, le bibliothécaire, le curateur du musée, révérend C. Légaré, M. le curé de Québec, rév. M. Bégin, hon. F. Yn, hon. Remillard, hon. Garneau, hon. Blanchet, MM. D. J. Montambault, T. LeDroit, F. E. Hamel, Chs. Jones, S. Lesage, Jules Tossier, Victor Belangis, P. J. Jolicoeur, Thomas Chapais.

Cour de police.—Hier, M. le magistrat de police a condamné à dix piastres d'amende et aux frais trois hôteliers qui avaient vendu de la bière à des mineurs.

Et encore, on a pris en considération que l'un des mineurs avait tout l'air d'un vétérinaire.

Cour du recorder.—Il y avait de la besogne hier matin. Plusieurs pochards ont été condamnés à l'amende ordinaire.

Etienne Samson, Rémi Laroque et Joseph Garçon, devant le nom duquel on ne peut pas placer l'adjectif qualificatif *bon*, sont condamnés chacun à quinze piastres d'amende et aux frais pour ivresse et blasphème. Les deux premiers ont payé de suite, mais Garçon fera ses deux mois de prison.

Un bûcheron, pour désordre dans la rue Madeline, a été condamné à deux mois de prison.

Une brute.—Edward Brown, matelot de profession, réside à Québec depuis la cession de la navigation. Avant-hier, il est entré chez lui avec un polonais et s'est aussitôt mis à faire le diable à quatre. L'heureuse compagne de ses jours n'a pas été ménagée. Il lui a tombé dessus à coups redoublés et en un instant la pauvre femme, qui portait un enfant de huit mois dans ses bras, fut couverte de contusions et d'ecchymoses de toute espèce.

A ces cris, quelqu'un envoya chercher des hommes de police. Ils arrivèrent trois Flynn, Carrier et Hardy.

Se voyant sur le point d'être pincés, la brute bondit sur les agents. Armé d'une fourchette, il frappa l'agent Flynn, en pleine poitrine. Par bonheur, l'arme rencontra un obstacle: un cahier avec couvert en carton.

Brown se débattit comme un lion, et avant que les gardiens de la paix parent le terrasser, Carrier était meurtri de coups.

Hier le recorder a condamné Brown à dix mois de prison. Ce n'est pas trop.

Poursuite.—La compagnie de la traverse poursuit pour six mille piastres la Corporation qui lui a empêché de conduire ses bateaux, en lieu sûr, à l'anse aux Sauvages.

FAITS DIVERS.

Terrible accident.—Un seigneur de bois du nom de Jean Lefebvre, âgé de 33 ans et domicilié rue Visitation, Montréal, a été victime d'un accident vraiment terrible l'autre jour.

Cet homme était seul à se chauffer près d'un poêle, dans la cabane d'une cour à bois de la rue Ste-Catherine, près Sanguinier, lorsqu'il fut pris d'une attaque d'épilepsie et tomba sur le poêle qu'il saisit dans ses bras et étreignit de toutes ses forces.

Chose plus terrible encore, le malheureux s'introduisit, on ne sait trop comment, la main gauche dans le poêle et y saisit une quantité de tisons rouges qu'il tint dans sa main droite par le feu jusqu'à ce que quelques hommes attirés par le bruit de sa chute entrèrent et se portèrent à son secours.

Ses vêtements étaient en feu et il n'y a pas de doute que si l'on eut retardé à venir il serait mort dans des souffrances atroces.

Le feu fut éteint et l'infortuné transporté en toute hâte à l'hôpital Notre-

Dame où on lui fit bientôt reprendre ses sens.

Il a les mains affreusement brûlées, au dehors et au dedans, et souffre beaucoup.

On ne redoute pas cependant de conséquences graves.

Notes de chemins de fer.—La Compagnie de l'Ontario et Québec espère commencer l'exploitation de son chemin de fer entre Toronto et Perth au mois de décembre prochain.

—Les hommes de cour du Grand-Trou à Stafford sont en grève; ils demandent augmentation de gages. La place est encombrée de marchandises. On ne peut pas dire encore comment les choses vont tourner.

—En Amérique, c'est à Pensylvanie qu'on a fait la première expérience d'une locomotive; c'était en 1831. Elle avait été construite en Angleterre.

—Le procureur-général de la Californie a intenté une poursuite pour deux millions de piastres contre la compagnie du chemin de fer du Pacifique central pour violation de sa charte en refusant de transporter gratuitement les messagers publics, les prisonniers, etc.

—Les recettes de la compagnie du chemin de fer Milwaukee et Saint-Paul, pour l'année 1882, ont atteint le chiffre de \$20,386,725. Les dépenses se sont élevées à \$12,186,073, de sorte qu'il reste un bénéfice net de \$8,200,652.

Les avalanches.—On télégraphie de Denver, Colorado, que l'avant-dernière nuit les bâtiments et appareils de la mine de charbon d'Howard Smith, à 3 milles de Crested Butte, ont été entièrement détruits par une énorme avalanche, qui a rencontré sur son passage et écrasé comme un œuf une maison de bois dans laquelle trente mineurs étaient couchés. Des secours ont été organisés le plus tôt possible, mais il a fallu plusieurs heures pour dégager les débris de la maison. On en a retiré le corps de sept ouvriers, Philip Carman, Loran Tuman, Louis Richards, William Moore, Charles Betts, J. Raymond et un inconnu. Dix huit de leurs camarades étaient grièvement blessés, que quelques mouraient. Les cinq autres n'avaient aucun mal.

Avant-hier, à 6 milles de Crested Butte, une locomotive qui précédait un train de voyageurs pour débayer la voie, a été frappée par une avalanche, renversée et enterrée sous 20 pieds de neige. Une locomotive de secours, partie de Denver, n'a pas pu approcher de plus de deux milles du train en détresse, et elle est retournée à Denver chercher des provisions pour les passagers bloqués, qui commencent à souffrir sérieusement de la faim.

Eglise dévastée.—Hier matin, le sacristain Bradley, de l'église St-Andrew, rue Thompson, New York, n'a pas pu en ouvrir la porte. Il s'est rendu par la maison contiguë dans la cour où dorment les frères de l'église, a vu avec surprise que deux étaient ouverts, et grimpa sur l'une pour regarder dans l'église, il a constaté que huit peintures à l'huile avaient été enlevées de leurs cadres et que la porte était barricadée en dedans. Il s'est suspendu à la fenêtre et laissé tomber dans l'église, pour aller enlever la barricade, et au même instant un homme, ayant un long couteau entre les dents, a sauté de la fenêtre à côté dans la rue qui longe le mur de l'église. Tout était bouleversé dans la sacristie, où les huit tableaux coupés de leurs cadres ont été retrouvés, enveloppés dans un rouleau de tapis.

Vengeance corse.—George Riddle a été trouvé, hier matin, évanoui, avec une horrible blessure à la tête, dans une rue d'Eric, Pennsylvanie. Après avoir repris ses sens, il a déclaré avoir été attaqué à coups de hache par les trois fils d'un vieux Corse, nommé Joseph Battalini, qu'il a tué dans une dispute il y a trente ans.

Deces.

BREEN.—A Lévis, le 6 du courant, à l'âge de 69 ans, Peter Breen, armateur. Le défunt était natif du comté de Wexford, Irlande.

Les funérailles auront lieu demain matin à huit heures. Le convoi funèbre quittera sa demeure, rue St-Laurent, à 7:30 heures a. m. précises pour l'église Notre-Dame, et de là au cimetière Mont-Marie. Parents et amis sont priés d'y assister.

MARTEL.—A Québec, à l'âge de 25 ans, est décédé Joseph A. Martel, employé du département du trésor. Les funérailles auront lieu demain.

KIDNEY-WORT

A été reconnu comme la meilleure cure pour

Maladies des Rognon.
Est-ce que le mal de dos ou une urine chargée démontrent que vous êtes victimes de cette maladie? Alors n'hésitez pas; employez le Kidney-Wort au plus tôt, (les pharmaciens le recommandent) et il fera rapidement disparaître la maladie et rendra la santé.

FEMMES.—Pour maladies de votre sexe, telles que douleurs et faiblesses, le Kidney-Wort est insurpassable et agit promptement et sûrement.

Pour les deux sexes.—Incontinence, rétention d'urine, dépôts visqueux, etc., douleurs sourdes et continues, tout cède à son action curative.

Vendu par tous les pharmaciens. Prix \$1.00.

KIDNEY-WORT

On reconnaît universellement

que les **Pilules Cathartiques d'Ayer** sont le meilleur de tous les purgatifs employés dans les familles. Elles sont le résultat de longues et laborieuses recherches couronnées de succès, et l'usage fréquent qu'en font les Médecins dans leur pratique, ainsi que toutes les nations civilisées, prouve qu'elles sont les meilleures et les plus actives de toutes les Pilules purgatives que la science ait inventées. Étant purement composées de végétaux, elles ne peuvent produire aucun mal. Sous le rapport de leur mérite intrinsèque et de leur puissance curative, nulles autres Pilules ne peuvent leur être comparées, et toute personne qui en connaît les propriétés, les emploiera selon qu'il sera nécessaire. Elles maintiennent le corps en parfait état et assurent le fonctionnement régulier du mécanisme humain.

Douces et efficaces, les **Pilules Cathartiques d'Ayer** sont spécialement adaptées aux besoins de l'appareil digestif dont elles préviennent et guérissent les dérangements, si elles sont administrées en temps utile. Ces Pilules sont le meilleur et le plus sûr remède pour les enfants et les personnes d'une constitution délicate, avec lesquels il est nécessaire d'employer un purgatif anodin bien qu'énergique.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass., U. S. A. Chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.

A LOUER

UN logement contenant 9 chambres, dans la jolie maison n° 1, rue Wolfe vis-à-vis le magasin de M. Lefebvre, appartenant à Mlle Hamel. Ces chambres sont très bien serties et peinturées. Un puits pour l'eau se trouve à peu de distance de la maison. On trouvera toutes les commodités nécessaires.

S'adresser sur les lieux ou à M. L. C. HAMEL, marchand, Côte du Passage, 5 fév. 1883.—18

On demande

Une couturière ou tailleur qui pourrait donner entière satisfaction à l'ouvrage de l'emploi au printemps. Engagé au mois ou à la pièce. Nul ne devra faire application s'il n'est muni de bonnes recommandations d'honnêteté, sobriété et de bonne conduite.

S'adresser par lettre à A. B. River Gt. Br., Gold Mines, Beauport, 5 fév. 1883.—28

A LOUER

Une maison de commerce dans la Côte du Passage. Cette maison est occupée à présent par madame veuve Beauvoisin. En outre du magasin, il y a trois chambres. Ce poste de commerce est très avantageux, attendu qu'il se trouve dans le centre des affaires. A côté, il y a l'établissement de M. Arsenault, marchand de nouveautés.

S'adresser à M. ALFRED SAMSON, constructeur, ou à ce BUREAU, 2 fév. 1883.

Charron demandé

Un compagnon charron trouverait de l'emploi à hauts gages en s'adressant à M. T. D. FOURNIER, Charron, Rue St-Georges, Lévis, 6 fév. 1883.—18

On demande

Deux apprentis pour apprendre la typographie et faire les messages. S'adresser à ce BUREAU.

HISTOIRE DU CANADA

depuis sa découverte jusqu'à nos jours
Par F. X. GARNEAU
Quatrième édition
Précédée d'une étude sur la vie et les œuvres de l'auteur par M. Chauveau.
4 VOLS. PRIX \$6.00
En vente à la librairie du Quotidien.

DEMANDE

Un très bon fabricant de fromage pouvant fournir d'excellents certificats de capacité et de moralité et ayant quelques années d'expérience demande de l'emploi comme tel.

S'adresser par lettre à J. S. PLANTE, St-Joseph, Beauport, P. Q. Lévis, 6 nov. 1882.—3m.

A vendre ou à louer

Une magnifique maison à deux étages, avec magasin au premier étage à Lévis, près de l'église Notre-Dame sur la rue Guenet.

S'adresser à GLACHEMEYER et GAUVREAU, Notaires, 84, rue St-Pierre, Québec, ou à WM. O'BRIEN, Village Lauson, 9 janv. 1883.—15

G. Bellerive AVOCAT

139, Rue Saint-Pierre VICTORIA CHAMBERS Basse-Ville, QUÉBEC. 31 août 1882.—6m

Chance extraordinaire

A VENDRE OU A LOUER

Poste de commerce important, établi depuis 12 ans, avec Magasin et Résidence

Un magnifique poste de commerce, situé dans le centre du prospère village d'Etchemin, St-Basile, au sud de Québec, occupé pendant 10 ans par le propriétaire et pendant quelques années par MM. Marois et Frère, se composant d'un magnifique magasin d'épicerie, vins et liqueurs, fleurs et grains. Logement avec écurie, moderne, hangar, remise, etc., ainsi que le terrain sur lequel se trouvent ces bâtiments.

On peut prendre possession de cette maison immédiatement si cela était nécessaire.

Cet excellent poste d'affaires est le seul dans le village où les affaires se font au comptant et où le propriétaire a fait le commerce de \$22,000 à \$25,000 par année. Un grand commerce est maintenant continué dans cet établissement sous les mêmes principes, viz: argent comptant, de plus, ce magasin se trouve situé près des moulins à scie, manufactures, etc., qui restent ouverts toute l'année.

S'adresser à PETER H. O'REGAN, 9, rue St-Angèle, Québec. 11 v. 1882.—23/ps

Meubles et effets à bon marché

Nap. Arsenault,

No. 48, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC.

A l'honneur d'informer le public qu'il continue comme par le passé à acheter tout genre de meubles et effets de second main, lingeries, etc., etc.

Il profite de cette circonstance pour annoncer qu'il tient au si grand assortiment de meubles neufs en ferme, plaqués en noyer noir, tels que bureau à toilette, couchettes, commodes, etc., paillasses à ressort, matelas en crin et en laine, et une grande variété de chaises en cane, tannée et en bois, provenant de la manufacture américaine.

Aussi, une grande quantité de toutes espèces d'effets qu'il reçoit à bon marché. Le tout vendu à des prix qui défient toute compétition.

Ferblantiers

On a besoin de trois ou quatre ferblantiers pour aller travailler à la campagne. S'adresser chez MM. GARRIER et FILS, Rue St-George, Lévis, 31 janv. 1883.—18

On demande

On demande à louer deux places de banc dans l'église Notre-Dame. S'adresser au No. 5, RUE S.-FELIX, 20 janv. 1883.—8

A vendre ou à louer

Cette magnifique maison à 4 étages, construite en briques, avec magasin et hangars, à l'encolure des côtes Davidson et Labadie. Toute la maison peut être louée au même loyer ou le magasin séparément. S'adresser à M. GASS, épicer, Lévis, 17 janv. 1883.

On demande

Quatre commis d'expérience dans le commerce de nouveautés, pour le premier mai prochain. S'adresser à M. J. B. BOUTIN, Village Lauson, Saint-Joseph de Lévis, Lévis, 1er février, 1883.

PERDU

Un pinces-bez, monté en corne, a été perdu, samedi matin, de l'église Notre-Dame au magasin de M. Gass, en passant par la rue Wolfe, et de là par la côte du Passage et la rue Edouard. Une récompense libérale sera accordée à quiconque le rapportera à ce bureau. 31 janv. 1883.—4f

A VENDRE

L'hôtel populaire, connu sous le nom de "Victoria Hotel" à la Rivière-du-Loup (en bas), à deux pas de la station de l'Intercolonial, avec écurie, hangar, etc., bûcherie toute meublée et montée. Le sousigné désire vendre afin de se retirer des affaires et se livrer entièrement à l'agriculture. Conditions de vente faciles. S'adresser à J. A. FONTAINE, Rivière du Loup (en bas), Lévis, 6 nov. 1882.—3m.

Aux marchands

Nous, soussignés, informons nos clients qu'ayant pris de nouveaux arrangements avec les manufactures, nous sommes en mesure de leur vendre les marchandises à de meilleures conditions qu'auparavant. Le choix de toutes les marchandises sera fait avec beaucoup de soin et tout à l'avantage des acheteurs. Tout ordre qui nous sera confié sera rempli avec promptitude.

JOS. BEAULIEU et Cie. Importateurs de Vaisselle et Verreries. No. 90, RUE COMMERCIALE, LÉVIS. 17 janv. 1883.



KENDALL'S SPAVIN CURE

Le meilleur remède inventé jusqu'aujourd'hui, parce qu'il est certain dans ses effets et ne produit pas d'empoules. Les certificats suivants :

La let. re suivante du Rév. Mons. Bonin, ptre. et créé de la paroisse de Ste-Emmele fut adressé à M. L. Robitaille, Joliette, le 25-Emmele, avril 1882.

"Cher Monsieur, "J'ai fait usage du "Kendall's spavin cure" que vous m'avez adressé, sur ma demande et j'en ai obtenu la plus entière satisfaction. Par l'application de ce remède, j'ai guéri radicalement un cheval boiteux et fait disparaître en trois semaines un éparvin qui le rendait impropre à la vente.

"Plètement convaincu de l'efficacité de cette préparation, je me propose de l'avoir constamment sous la main, et c'est pour cela, que le vous prie de vouloir bien m'en expédier une bouteille."

Lisez le témoignage de cures merveilleuses.

Fremont, Ohio, 25 janvier 1881.

Dr. Brj. Kendall & Cie., Messieurs — Je crois qu'il est de mon devoir de vous exprimer mes remerciements pour les bienfaits et les avantages que j'ai retirés de votre inestimable Spavin Cure, dont la réputation est si étendue. Mon cousin et moi possédions un étalon d'une valeur de \$4,000 qui avait un très mauvais éparvin et que quatre médecines vétérinaires immédiates condamnaient comme incurable et comme un cheval fini. Comme dernier recours, je consultai à mon cousin d'essayer une bouteille de Kendall's Spavin Cure. Ce remède eut un effet magique, la même bouteille guérit la maladie, et le cheval est aussi bien portant que jamais. Le Dr. Dick, d'Edinbourg, était un de mes oncles, et je prends beaucoup d'intérêt à tout ce qui peut favoriser la profession à laquelle il appartenait.

Votre dévoué,

JAMES A. WILSON, Ingénieur Civil

LE KENDALL'S SPAVIN CURE SUR LE CORPS HUMAIN.

West Epsburg, Vt., 15 fév. 1881.

Dr. B. J. Kendall & Cie., Messieurs — Il y a plusieurs mois, je me suis fait une blessure à la jointure du genou, qui amena une tumeur de la grosseur d'une grosse noix, et me causa beaucoup de souffrance pendant quatre à cinq semaines sans interruption, alors que je commençai à faire usage du Kendall's Spavin Cure avec les résultats les plus satisfaisants. Ce remède a complètement enlevé la tumeur et a fait cesser la boiterie et la douleur. Je savais depuis longtemps qu'il était excellent pour les chevaux, mais aujourd'hui, je sais que c'est le meilleur remède pour le corps humain que je connaisse.

Votre, etc.,

T. P. LAWRENCE.

Prix, \$1.00 par bouteille, ou six bouteilles pour \$5.00. Tous les pharmaciens ont ou peuvent vous le procurer. Les propriétaires, Dr. B. J. KENDALL & CIE., Epsburgh Falls, Vt., l'envoieront à toute adresse sur réception du prix.

En vente chez tous les pharmaciens.

LYMAN & CIE.,
Montreal, P. Q.
Agents-général

M. Pierre Ouellet
BARBIER

Remercie sincèrement ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à présent et il espère, comme par le passé, recevoir l'encouragement de ses amis et de toute personne qui aime à être servie avec promptitude, propreté et politesse; car c'est la manière dont on est servi à cet établissement. On y trouvera un assortiment complet de tabac, cigares et pipes en bois de toute sortes et de tous prix.

PIERRE OUELLET, barbier.
Rue d'Armenie, 24.

FUUILLETON DU QUOTIDIEN
7 février 1883.

ANGELE
PAR HENRI GRÉVILLE.

(Suite)

La première était Marianne. Dès les premiers beaux jours elle s'était figuré revoir sa petite amie à la porte de la rue; mais la porte avait beau être ouverte, Angèle ne s'y montrait point. Peut-être avait-elle pris l'habitude de jouer dans le jardin? Habitude fâcheuse, car, en ce cas, on ne la verrait plus, et Marianne se sentait blessée dans ses aspirations de petite mère. Elle eut alors une idée.

Les deux jardins de madame Lagarde et de monsieur Benoit n'étaient séparés que par les jardins de trois autres maisons, et, suivant la déclivité du terrain, celui du père de Marianne était le plus élevé. En montant sur une chaise, la fillette parvint à voir à travers les haies d'arbustes qui servent de clôture dans ce pays; mais Angèle était si petite! Même en grimant, pourrait-on la voir?



JOS DONATI
WATCH-MAKER & JEWELLER

SAISON DES FETES!

Dernières nouveautés en HORLOGERIE et BIJOUTERIE au magasin de

Joseph Donati,
158, rue St-Jean (241, rue St Paul)
(En face de la gare du Palais)

Généralement, les marchands, prennent occasion de la saison des fêtes, pour faire des frais d'étalage qui éblouissent leurs voisins. Telle n'est pas la coutume aux magasins de M. DONATI car son étalage ordinaire suffit à convaincre le public qu'il possède un des assortiments les plus variés et les plus riches. En effet, que voit-on tous les jours dans ses vitrines, sinon ce que l'horlogerie et la bijouterie produisent de plus élégant et de plus beau. C'est pour ainsi dire le seul endroit où l'on trouve régulièrement en magasin tout ce qu'il faut pour satisfaire, même les plus exigeants.

On se figure peut-être que le prix de ses effets est exorbitant. Et bien, on est complètement dans l'erreur, car il est probablement impossible d'acheter à meilleur marché que chez lui. La chose s'explique d'elle-même par le fait que ce splendide assortiment, il le tient au complet en permanence, s'empresse au moment qu'une nouvelle apparition de donner une nouvelle commande.

Les réparations de toutes espèces sont faites soigneusement et avec célérité.

En remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'ici M. DONATI, sollicite de nouvelles visites.

LOTTERIE

Pour venir en aide à la construction de l'église de St-David de Lauberivière

Président-honoraire: Monseigneur J.-D. DEZISEL, Pape-Cure de Lévis
Comité d'organisation: Son Honneur le maire de Lévis, George Costure, Secr., président; Thomas Dunn, Secr. vice-président; P. C. Dambotier, Julien Chibot, Edouard Costure, Elichae Sanson, Frs. Xavier Lemieux, ecr.

Objets de la Loterie:

Un prix en or de..... \$500—\$500
Un prix en or de..... 300—300
Un prix en or de..... 200—200
Un prix en or de..... 100—100
Un prix en or de..... 50—200
Quatre prix en or de..... 25—100
Dix prix en or de..... 10—100
Vingt prix en or de..... 5—100
Cent prix en or de..... 2—200
Deux cents prix en or de..... 1—200

TRENTE PRIX:
30 LOTS DE TERRAIN
de 40 pieds de front sur 90 pieds de profondeur, valant à \$100—\$5,000

Total des PRIX..... \$8,000

372 LOTS !!

Prix du billet: 25 Centimes seulement.

Le but qu'on en vue les organisateurs de cette loterie étant d'aider à payer l'église de St-David, le comité espère recevoir l'encouragement général. Toutes les personnes qui ont été prises pour donner satisfaction au public.

Madame veuve Pierre Bourassa de St-David, de Lauberivière est l'agent général à qui toutes demandes de billets et correspondances doivent être adressées.

On demande des agents dans toutes les paroisses.

Dame veuve PIERRE BOURASSA, agent-général, St-David de Lauberivière.

La loterie de St-David de Lauberivière qui devait avoir lieu le 10 octobre, a été remise à plus tard, tous les billets n'étant pas émis.

Chemin de fer Intercolonial
ARRANGEMENT

POUR LA
'82 Saison d'hiver '83

LE ET APRES
LUNDI, le 4 DECEMBRE

Les trains de ce chemin de fer partent et arrivent à la Station de Lévis, tous les jours (le dimanche excepté), comme suit:

Départ	Temps du C. de f.	Temps de Québec
Express pour Halifax et St. Jean.....	8.10 a.m.	7.55 a.m.
Train d'accommodation et malle.....	11.20 a.m.	11.05 a.m.
Train de Prot.....	7.00 p.m.	6.45 p.m.

Les Trains pour HALIFAX et ST. JEAN se rendent directement à leur destination, le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St. Jean resteront à Campbellton.

Les chars Pullman laissant Lévis, les Mardis, Jedis et Samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis, se rendent directement à St. Jean.

Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de ce chemin de fer qui est de quinze minutes en avant de celui de Québec.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 28 nov 1882.

Aux Selliers

Messieurs C. Valentine et Fils ont le plaisir d'annoncer aux selliers qu'ils viennent de recevoir leurs garanties de Harnais directement des manufactures des Etats-Unis et d'Angleterre, ce qui les met en état de vendre à des conditions plus avantageuses qu'à Montréal ou à Québec, vu que leurs dépenses sont beaucoup moins fortes que dans les grandes villes. Le moyen de vous en convaincre, c'est de leur adresser une petite commande de juges des prix.

Essayez et vous serez satisfaits.

C. Valentine et Fils,
Marchands de selleries et de cuir,
TROIS RIVIERES.
5 janvier 1882.

AGENCE A LEVIS
DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LE FEU
PHENIX
DE LONDRES - - - - ANGLETERRE

Responsabilité illimitée des actionnaires
Sécurité absolue pour les assurés.
Assurances payées immédiatement et avec libéralité.

On assure au plus bas prix possible.
Arrangements spéciaux pour les bâtiments soies et aussi pour granges et produits de forages.

Le soussigné, agent pour Lévis et les campagnes voisines, sollicite le patronage de ses amis et du public, pour cette compagnie si favorablement connue de tous.

JOSBUA THOMPSON,
Agent,
79, rue Commerciale,
Lévis, 30 nov.



Elie Bedard
Importateur de
Montres et Bijouteries
243, rue Saint-Paul
En face du dépôt du chemin de fer du Nord-Québec.

Le magasin le plus achalandé, le mieux assorti et le meilleur marché du quartier. Avez-vous besoin d'une montre en or ou en argent, d'une chaîne, boutons de chemise, c'est chez M. Bedard qu'il faut aller.

Vous voulez faire un cadeau. Un collier ou une bague, les pendentes d'oreilles ou des bracelets en or ou vous paraissent vieilles chez M. Bedard.

Il vous rassure des pièces d'argenteries, chez M. Bedard qu'il faut vous adresser.

Si vous avez des bijoux à vendre, achetez-les chez M. Bedard, des chaînes en or, diamants, etc., etc.

Avant d'aller ailleurs arrêtez-vous à la caisse Bedard.

Lévis, 5 Dec-82

CHEMIN DE FER
Quebec - Central

CHANGEMENT D'HEURES
A partir de
LUNDI, 11 DECEMBRE 1882

Les convois circuleront comme suit:

Dép. de Sherbrooke pour Jct. Beauce, Lévis et Québec.	Arriv. à Jct. Beauce	Arriv. à Lévis	Arriv. à Québec
8.20 A. M.	7.00 A. M.	1.05 P. M.	3.45 P. M.
1.05 P. M.	3.30 " "	3.30 " "	7.15 " "

Le char-pain est attaché à tous les convois de voyageurs.

Les trains circulent sur l'Empire de Montréal.

Le Quebec-Central est le seul chemin de fer qui conduise aux célèbres mines d'or de la Chauve. Il est en même temps le chemin le plus direct qu'il y ait entre Québec et Boston et les principales places de la Nouvelle-Angleterre.

J. R. WOODWARD,
Gérant général,
Lévis et Aiden, agents des billets, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, Québec.
Sherbrooke, 11 Dec. 1882
Lévis, 11 octobre 82.

AGENCE A LEVIS
DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LE FEU
PHENIX
DE LONDRES - - - - ANGLETERRE

Responsabilité illimitée des actionnaires
Sécurité absolue pour les assurés.
Assurances payées immédiatement et avec libéralité.

On assure au plus bas prix possible.
Arrangements spéciaux pour les bâtiments soies et aussi pour granges et produits de forages.

Le soussigné, agent pour Lévis et les campagnes voisines, sollicite le patronage de ses amis et du public, pour cette compagnie si favorablement connue de tous.

JOSBUA THOMPSON,
Agent,
79, rue Commerciale,
Lévis, 30 nov.

Bijouterie, Horlogerie
J. T. DROLET
Bijoutier et Horloger.
125, RUE DU PORT, QUÉBEC

En suite de l'occasion de cette annonce pour remercier le public de l'encouragement libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et prie les amateurs qui veulent recevoir un assortiment des plus considérables de tout genre, en Or, Argent et Plaque; il invite le public à visiter l'assortiment d'Horloges de tout genre et de tout prix.

Grande variété, Montres en argent et en or.

Petites montres en or pour dames depuis \$14.00 en montant.

Aussi — Bagues et alliances de mariage sets de toutes sortes, épingles, pendents et boucles d'oreilles, colliers, bracelets et tout de genre, en général cette branche d'affaires.

Reparations faites avec promptitude à des prix moérés et satisfaction garantie.

5 décembre 1882.

Bijouterie, Horlogerie
J. T. DROLET
Bijoutier et Horloger.
125, RUE DU PORT, QUÉBEC

Je crains que cette petite soit malade, dit madame Lagarde à Mélanie, qui regardait Angèle d'un air plus bourru que jamais. Ne faudrait-il pas faire venir un médecin, ou bien l'emporter à la ville, ce qui serait peut-être encore plus sage?

— Comment voulez-vous l'emporter? gronda Mélanie; et pour faire venir un médecin, savez-vous que cela vous coûtera vingt francs? C'est une journée perdue pour lui, si la fait payer, cet homme!

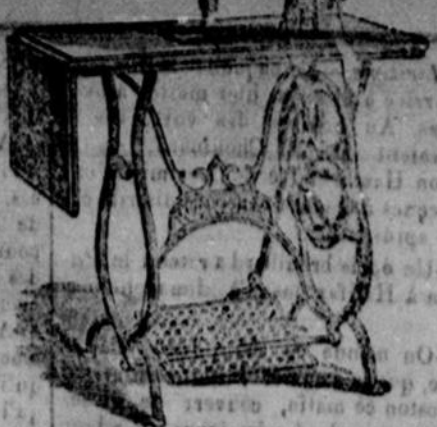
Malgré cela, madame Lagarde écrivit le jour même au médecin qui vint le surlendemain. Il examina l'enfant, l'auscultait et la retourna de tous côtés.

— Elle s'ennuie, dit-il, voilà toute sa maladie. Cette petite a du chag in, c'est clair; il lui faudrait de la distraction.

Il écrivit une ordonnance et s'en alla.

— En voilà pour vingt francs, dit Mélanie en regardant l'ordonnance, et encore sans compter les médicaments.

A continuer



Au-delà de 300 machines à coudre vendues par mois.

RAYMOND

La meilleure machine à coudre du monde en vente aux deux tiers du prix. Pourquoi ces machines se vendent-elles à si bon prix? Réponse: Nous vendons ces machines à moitié prix par ce que nous sommes marchands de gros de machines à coudre.

Nous venons d'en acheter au-delà de mille (1000) argent comptant, pour vendre cette année. Si nous n'étions seulement qu'agents et que nous aurions des commissions à payer pour les faire vendre, il faudrait vendre ces machines au-delà de \$40.00.

Un RAYMOND vaut deux autres machines ordinaires.

Nous citerons pour un moment un magasin où ils vendent des "Singers de New York" toute personne sait qu'il y a des droits de vingt par cent, 20 oyo, et deux dollars \$2.00 extra à payer par machine venant des Etats-Unis, et que c'est l'acheteur qui paie tout cela. De plus nous prouverons que chaque agent qui vend ces machines de poste en poste reçoit une commission de trente trois et tiers par cent 33 1/3 oyo; c'est-à-dire qu'une personne qui achète un de ces "Singers" pour le prix de \$45.00 donne \$75.00 de commission à celui qui vient lui vendre cette machine. Ainsi ils sont obligés de vendre \$40.00 au plus.

Nous promettons de vendre les mêmes machines pour \$25.00.

Le nouveau RAYMOND est la machine la plus aisée à faire fonctionner.

Agents demandés dans tous les endroits de la province de Québec pour vendre les différentes machines à coudre suivantes: RAYMOND, RONAL, WANZER, WHEELER et WILSON, WOOD, WHITE etc. C'est toujours comme d'habitude le plus grand assortiment du continent.

Nous avons toujours en mains les machines et haut renommées.

Nouvelle invention pour mettre le fil sur les bobines (ou cassette) de RAYMOND sans y toucher et qui elles soient bobinées comme un fuseau de fil.

Toute personne désirant prendre une agence devra écrire immédiatement parce que dans quelques jours nous recevons des centaines de demandes.

Nous avons besoin de plusieurs personnes pour notre magasin.

Nous avons toujours les navettes et aiguilles pour toutes sortes de machines à coudre, au 100 ou au mille, boîte, en gros et en détail.

Reparations faites à demande.

Gervais et Hudon,
339, RUE SAINT-JOSEPH,
vis-à-vis la Congrégation, St-Roch, Québec.
11 mars 1882. — 129

ATTENTION!
CHAQUE TOMQUETTE DU
MY TLE NAVY!
FORTE LA MARQUE
T. & B.
EN LETTRES BRONZÉES.
AUCUNE AUTRE MARQUE DE COMMERCE

Odil Vallières & Cie.
Bijouterie-Bijoutiers,
No 86, Rue Commerciale et 17, Côte du Passage, Lévis.

A toujours en main un assortiment complet de bijoux, tel que MONTRES, HORLOGES, BAGUES et JONGS.

Montres et horloges réparées avec soin et garanties.

Lévis, 7 juin 1880.

AU BON MARCHÉ DE LEVIS

500 y ges d'étoffes pour manteaux, pantalons, gilets à moitié prix. L'assortiment de marchandises pour la présente saison et celle d'hiver est beaucoup plus considérable que celui de l'année dernière et à des prix d'infatigable compétition.

FOURBURES.

Casques en toute, vison, mouton de Perse, Bohémien et monton gris, pour homme femme et enfant. Gilets d'astrakhan, loup, le sibirie et autres pour hommes. Capots en ast pour Dingo, Man hou et colerette noirs. Peaux de b. fil, peaux grises, peaux noires pour draps et de va de carotte.

N'achetez pas sans voir les effets et les prix du

Magasin du bon marché de Lévis.
J. P. MICHAUD,
18 GOTS DU PASSAGE